

RÉSUMÉ ET ÉLÉMENTS CLEFS POUR LA PRESSE

ICRICT

Independent Commission for the Reform
of International Corporate Taxation

LA LUTTE CONTRE L'ÉVASION ET L'OPTIMISATION FISCALE

BEPS 2.0: Quels sont les résultats du
processus BEPS de l'OCDE et à quoi
devrait ressembler une véritable réforme?

RÉSUMÉ DU RAPPORT

Les stratégies d'optimisation fiscale des multinationales privent les gouvernements de ressources précieuses, les empêchant ainsi de répondre à leur obligation de réalisation des droits économiques, sociaux et culturels des citoyens.

Le plus choquant, avec l'optimisation fiscale des multinationales, c'est qu'elle est légale. Les multinationales fixent les prix des transactions entre leurs filiales pour garantir que leurs revenus soient taxés dans des pays où les taux d'imposition sont plus bas - et non là où leur activité économique et la création de valeur ont réellement lieu. C'est ce qu'on appelle le « **système des prix de transfert** ». Elles peuvent ainsi concentrer d'énormes bénéfices dans une poignée de paradis fiscaux grâce à une puissante industrie d'intermédiaires - banques, consultants et cabinets d'avocats.

Pour compenser ce manque de rentrées fiscales, les gouvernements, partout dans le monde, élèvent les contributions des classes moyennes et des travailleurs, notamment via des impôts sur la consommation, comme la TVA. Cette tendance est toxique pour la démocratie dans la mesure où elle alimente des réactions populistes qui permettent à l'autoritarisme de s'épanouir, comme on le voit aujourd'hui.

LES STRATÉGIES DU G20 ET DE L'OCDE POUR LUTTER CONTRE L'OPTIMISATION FISCALE:

En 2012, le G20 (le groupe des 20 pays les plus industrialisés de la planète) a demandé à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de travailler à des pistes pour réformer le régime international d'imposition des sociétés. C'est ce qui a donné naissance à l'initiative sur « **l'érosion de la base et le transfert des bénéfices** », plus connue sous le nom de « **BEPS** », son sigle en anglais. En 2015, un ensemble de réformes a ainsi été dévoilé par l'OCDE. Le processus n'a été ouvert qu'ensuite aux pays non membres du G20, y compris les pays en développement, pour former en ensemble appelé le « **cadre inclusif** » (« **Inclusive Framework** » en anglais).

Le « BEPS » a permis la mise en place de solutions utiles pour lutter contre les mécanismes les plus choquants d'optimisation fiscale. Il a par exemple introduit la déclaration pays par pays des bénéfices et des impôts payés par les plus grandes multinationales, ainsi qu'un échange d'informations entre les pays. Mais le projet n'a pas abordé le problème central, à savoir le système des prix de transfert lui-même. Dans le contexte actuel, les entreprises peuvent toujours déplacer leurs bénéfices où bon leur semble afin de profiter des très faibles (ou nuls) taux d'imposition qu'offrent de nombreuses juridictions.

En tant que Commission, nous pensons que le processus BEPS de l'OCDE a fait ce qu'il a pu, dans les limites des contraintes politiques imposées par les grandes entreprises. Nous exhortons donc les gouvernements représentés dans le « Cadre inclusif », le Comité des Nations Unies sur la fiscalité et toutes les institutions multilatérales impliquées dans les efforts de réforme du système fiscal international, à en finir avec le système des prix de transfert et à envisager de nouvelles règles.

LES SOLUTIONS DE L'ICRICT POUR RÉFORMER LA FISCALITÉ DES MULTINATIONALES

Comme nous l'avons souligné dans notre précédent rapport, « [Une feuille de route pour améliorer les règles de taxation des multinationales](#) », l'approche la plus équitable et la plus efficace consisterait à imposer les multinationales en tant qu'entreprises uniques,

cessant de considérer chaque filiale comme indépendante.

Une approche simple, fondée sur une formule, permettrait de s'assurer que les bénéfices globaux et les impôts associés puissent ensuite être répartis en fonction de facteurs objectifs tels que les ventes, l'emploi, les ressources utilisés par l'entreprise dans chaque pays, plutôt que là où se trouvent leurs différentes fonctions (approvisionnement, commercialisation, financement, etc.) et où les multinationales revendiquent leur propriété intellectuelle.

Si les multinationales payaient les impôts en tant qu'entreprises unifiées, l'intérêt de transférer les bénéfices disparaîtrait, car leur revenu global serait consolidé et elles ne seraient plus en mesure de transférer les bénéfices par des transactions internes.

En retour, tous les pays obtiendraient des recettes fiscales du groupe multinational proportionnellement aux activités économiques réelles qui ont lieu dans chaque territoire.

Cette proposition, combinée à un impôt minimum effectif global de 20-25%, réduirait considérablement les incitations financières pour les multinationales à transférer leurs bénéfices entre juridictions et pour les pays à réduire leurs taux d'imposition.

LA LÉGITIMITÉ DU PROCESSUS

Aujourd'hui, la réalité est que l'OCDE joue un rôle de premier plan dans l'élaboration des normes fiscales. Outre nos préoccupations quant à la légitimité de l'OCDE comparée à celle, réelle, de l'Organisation des Nations Unies, nous nous inquiétons de la manière dont les pays en développement sont empêchés de participer à l'élaboration des normes fiscales mondiales.

Le processus BEPS de l'OCDE a été élaboré par les pays développés pour les pays développés. La plupart des pays en développement n'ont pas la capacité d'en évaluer les avantages et d'en récolter les fruits. Pourtant, les décisions prises à l'issue de l'initiative « BEPS » sont mis en œuvre en tant que nouvelle norme mondiale applicable à tous les pays.

Les pays en développement devraient donc évaluer soigneusement le coût d'opportunité de l'engagement dans le « Cadre inclusif » et la faisabilité de la mise en œuvre des normes résultants du processus « BEPS », qui pourraient ne pas répondre à leurs véritables besoins.

L'Optimisation fiscale des multinationales : éléments clefs

- Le Département des finances publiques du FMI [estime à plus de 500 milliards](#) de dollars les pertes fiscales annuelles totales des entreprises associées aux transferts de bénéfices, avec 400 milliards de dollars pour les seuls pays membres de l'OCDE et 200 milliards de dollars pour les pays à plus faible revenu.
- Tax Justice Network estime les pertes [annuelles d'impôt sur les sociétés à 500 milliards de dollars](#) par an en raison des transferts de bénéfices.
- Le transfert de bénéfices des multinationales coûterait [entre 50 et 70 milliards d'euros](#) par an aux États membres de l'EU.
- Les recherches les plus récentes indiquent que le passage à la répartition globale selon une formule bénéficiera à la fois aux pays développés et en développement ([Cobham & Janský](#), et [Zucman](#)) au détriment des paradis fiscaux.

Exemples d'évasion fiscale par des multinationales:

- Facebook n'a payé [que 7,4 millions de livres sterling](#) (8,2 millions d'euros) d'impôt sur les sociétés au Royaume-Uni en 2017, malgré des revenus de 1,3 milliard de livres dans le pays et des bénéfices mondiaux avant impôts de 50%.
- Amazon [n'a payé que 16,5 millions d'euros d'impôts](#) sur un chiffre d'affaires européen de 21,6 milliards d'euros réalisé au Luxembourg en 2016.
- Google [a transféré 19,9 milliards d'euros](#) (22,7 milliards de dollars) aux Bermudes par l'intermédiaire d'une société écran néerlandaise en 2017, dans le cadre d'un arrangement qui lui permet de réduire sa facture fiscale étrangère, selon des documents déposés à la Chambre de commerce néerlandaise.
- Starbucks Coffee Company UK Limited [a enregistré un bénéfice de 4 millions de livres sterling](#) (4,44 millions d'euros) sur un chiffre d'affaires de 372 millions de livres sterling (413 millions d'euros) au Royaume-Uni, mais ce bénéfice est réduit par une redevance et des droits de licence intragroupe de 26 millions de livres, soit plus de 5 fois la valeur du bénéfice.
- Vodafone, première grande multinationale à publier volontairement des données pays par pays, révèle, dans ses comptes de 2016/2017, [que près de 40% de ses bénéfices sont hébergés dans paradis fiscaux](#), avec 1,4 milliard d'euros déclarés au Luxembourg, où la société fournit des services et financements intragroupe, et est imposée à un taux effectif de 0,3%.
- Depuis 2015, le nombre d'entreprises utilisant l'Irlande comme juridiction à faible taux d'imposition ou sans impôt pour la propriété intellectuelle (PI) s'est considérablement accru et les revenus qui en découlent, grâce à une augmentation de près de 1000 % du recours à un allègement fiscal étendu entre 2014 et 2017, on estime que les mesures ont réduit les obligations fiscales des entreprises irlandaises jusqu'à 3,3 milliards d'euros, uniquement grâce aux réductions fiscales sur la propriété intellectuelle appliquées en Irlande en 2015. En outre, [les chiffres publiés en juillet 2017 montrent](#) que les groupes de sociétés versent des intérêts sur au moins 70 milliards d'euros de dettes entre parties liées par le biais de structures d'accueil irlandaises non imposables.
- Quatre sociétés pharmaceutiques - Abbott, Johnson & Johnson, Merck & CO (MSD) et Pfizer - semblent priver les pays en développement de plus de 100 millions de dollars chaque année grâce à des techniques d'évasion fiscale, selon [une étude réalisée par Oxfam en 2018](#).

Citations de membres de l'ICRIC (n'hésitez pas à les utiliser)

José Antonio Ocampo, président de l'ICRICT:

« Le système actuel de fiscalité internationale a été exploité par les multinationales. Elles menacent même leurs gouvernements de ne pas relancer l'activité économique s'ils ne mettent pas en place un impôt sur les sociétés avec lequel elles sont d'accord. L'optimisation fiscale et les pressions exercées sur les gouvernements pour qu'ils réduisent l'impôt des sociétés sont de véritables obstacles au développement durable ».

« La question cruciale est de savoir où la valeur est créée et à quel point il est difficile de l'identifier à mesure que nous nous dirigeons vers une économie mondiale plus complexe ».

Joseph Stiglitz, professeur à l'Université de Columbia et membre de l'ICRICT:

« La question de l'évasion, de l'optimisation et de la fraude fiscales est cruciale pour les pays en développement. Mais la grande question est de savoir qui est chargé de repenser la structure fiscale mondiale. Diverses tentatives ont été faites pour dire que ce devrait être les Nations Unies plutôt qu'à l'OCDE. Elles ont malheureusement échoué, et c'est au renard qu'on a confié le poulailler ».

Eva Joly, députée européenne et membre de l'ICRICT:

« Les États doivent rejeter l'artifice selon lequel les filiales et succursales d'une société sont des entités distinctes ayant droit à un traitement distinct en vertu du droit fiscal, et reconnaître plutôt que les sociétés multinationales agissent comme des entreprises uniques exerçant des activités commerciales au-delà des frontières internationales ».

Wayne Swan, ancien ministre des finances et vice-premier ministre de l'Australie et membre de l'ICRICT:

« La société asymétrique qui permet aux multimillionnaires et aux multinationales de détenir 10 % du PIB mondial dans les paradis fiscaux fomentent le genre de réaction populiste qui permet à l'autoritarisme de prospérer. En poursuivant leur course au nivellement par le bas de l'impôt des sociétés, les gouvernements fuient leurs responsabilités démocratiques et nous précipitent dans la prochaine crise mondiale ».

Leonce Ndikumana, professeur d'économie à l'Université du Massachusetts et membre de l'ICRICT:

« Le phénomène de siphonage des richesses des pays pauvres, notamment africains, par le biais de flux financiers illicites est désormais clairement documenté. Les « Paradise Papers » ne font que jeter un coup de projecteur sur les élites et des multinationales à l'origine de ce phénomène, révélant comment elles hébergent leur richesse dans des paradis fiscaux et des juridictions secrètes. »

Magdalena Sepúlveda est membre de l'ICRICT. Auparavant, elle a été Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme:

« Lorsque les multinationales ne paient pas les impôts qu'elles doivent, cela signifie que les États ont moins de ressources à investir dans les services publics, tels que l'éducation, les soins de santé, les services de garde d'enfants, l'accès à des systèmes judiciaires efficaces et l'accès aux systèmes publics d'eau potable et d'assainissement. Cette dynamique exacerbe l'égalité entre les sexes, car les femmes sont surreprésentées parmi les pauvres et dans le groupe démographique ayant des emplois précaires ou mal rémunérés. »

VIDÉO

- [La position de Joseph E. Stiglitz](#), Prix Nobel d'Economie et membre de l'ICRICT sur la compétition entre les pays sur la question fiscale (en anglais).
- [Cette vidéo de Gabriel Zucman](#), Professeur à l'Université de Berkeley, en Californie, et membre de l'ICRICT, sur comment en finir avec les paradis fiscaux (en français).

ICRICT est un groupe à but non lucratif [d'économistes, d'experts fiscaux de spécialistes des droits de l'homme](#) et d'anciens hauts fonctionnaires qui s'emploie à promouvoir le débat sur la réforme de la fiscalité internationale des entreprises, dans l'intérêt public mondial. Notre dernier rapport, "Une feuille de route pour améliorer les règles d'imposition des multinationales" est disponible [ici](#).

CONTACT PRESSE : LAMIA OUALALOU
loualalou@gmail.com
+ 52 1 55 54 08 09 74 (WhatsApp)